

À PROPOS DE L'ASSEMBLÉE

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires 2026 (l'« **assemblée** ») de Triple Flag Precious Metals Corp. (la « **Société** ») se tiendra le mercredi 6 mai 2026 à 10 h (heure de l'Est) aux fins suivantes :

- ✓ recevoir les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de l'auditeur y afférent;
- ✓ élire les administrateurs (voir la rubrique « **Élection des membres du conseil d'administration** » dans la circulaire d'information de la direction (la « **circulaire** ») pour plus de renseignements);
- ✓ nommer PricewaterhouseCoopers S.E.N.C.R.L./s.r.l. (« **PwC** ») à titre d'auditeur pour 2026 et autoriser les administrateurs à établir la rémunération de l'auditeur (voir la rubrique « Nomination de l'auditeur » dans la circulaire pour plus de renseignements);
- ✓ voter à l'égard de la résolution consultative sur l'approche en matière de rémunération des membres de la haute direction (voir la rubrique « Résolution consultative sur l'approche de la rémunération des membres de la haute direction » dans la circulaire pour plus de renseignements);
- ✓ traiter de toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée ou à tout ajournement ou report de celle-ci.

Seuls les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 17 mars 2026 auront le droit de voter à l'assemblée.

L'assemblée se tiendra sous forme de réunion virtuelle seulement. Les actionnaires pourront écouter l'assemblée, y participer et y voter en temps réel par l'intermédiaire d'une plateforme Web.

Vous pouvez assister à la réunion en vous joignant à la webdiffusion en ligne à l'adresse <https://meetnow.global/ML4D4HG>. Vous devriez prévoir suffisamment de temps pour vous joindre à l'assemblée afin de vérifier la compatibilité et de suivre les procédures connexes. Voir « Comment puis-je assister et participer à la réunion virtuelle? » dans les instructions détaillées sur la façon d'assister et de voter à l'assemblée.

AVIS ET ACCÈS

Aux termes d'une dispense obtenue par la Société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « **LCSA** »), la Société utilise la procédure « de notification et d'accès » adoptée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour la livraison de la circulaire et des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (le « **rapport annuel 2025** » et avec la circulaire, les « **documents relatifs à l'assemblée** »). Aux termes de la procédure de notification et d'accès, vous avez toujours le droit de recevoir un formulaire de procuration (ou un formulaire d'instructions de vote) vous permettant de voter à l'assemblée. Toutefois, au lieu de recevoir des exemplaires imprimés des documents relatifs à

l'assemblée, vous recevez le présent avis de convocation à l'assemblée qui contient des renseignements sur la façon d'accéder aux documents relatifs à l'assemblée par voie électronique. Le principal avantage de la procédure de notification et d'accès réside dans le fait qu'elle réduit les coûts et l'incidence environnementale de la production et de la distribution de grandes quantités d'exemplaires papier de documents.

Les actionnaires qui ont consenti à la transmission électronique des documents reçoivent le présent avis de convocation à l'assemblée sous forme électronique. La circulaire et le formulaire de procuration (ou formulaire d'instructions de vote) pour les actions ordinaires de la Société (les « **actions ordinaires** ») fournissent des renseignements supplémentaires concernant les questions devant être traitées lors de l'assemblée. Vous devez accéder à tous les renseignements figurant dans la circulaire et les examiner avant de voter. Consultez la rubrique « **Notification et accès** » dans la circulaire pour plus de détails.

Les actionnaires qui ont des questions sur la procédure de notification et d'accès peuvent appeler sans frais Computershare Investor Services Inc. (« **Computershare** ») au 1-866-964-0492 ou en se rendant à l'adresse www.computershare.com/noticeandaccess.

SITES WEB OÙ LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE SONT AFFICHÉS

Les documents relatifs à l'assemblée peuvent être consultés en ligne sur le site Web de la Société, www.tripleflagpm.com, ou sous le profil SEDAR+ de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur le site EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

ACTIONNAIRES NON INSCRITS ET INSCRITS

Si vous souhaitez obtenir une copie papier de la circulaire et (ou) du rapport annuel 2025, vous devez d'abord déterminer si vous êtes : i) un actionnaire non inscrit; ou ii) un actionnaire inscrit.

- ✓ Vous êtes un actionnaire non inscrit (également appelé actionnaire véritable) si vous détenez indirectement des actions ordinaires et que vos actions ordinaires sont immatriculées au nom d'une banque, d'une société de fiducie, d'un courtier ou d'un autre intermédiaire. Par exemple, vous êtes un actionnaire non inscrit si vos actions ordinaires sont détenues dans un compte de courtage de quelque type que ce soit.
- ✓ Vous êtes un actionnaire inscrit si vous détenez un certificat d'actions papier ou un relevé du système d'inscription directe (SID) et que votre nom apparaît directement sur le(s) certificat(s) d'actions ou le relevé du SID.

MANIÈRE D'OBTENIR DES EXEMPLAIRES IMPRIMÉS DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Tous les actionnaires peuvent demander que des copies papier de la circulaire et (ou) du rapport annuel 2025 leur soient envoyées par la poste sans frais pendant une période maximale d'un an à compter de la date à laquelle la circulaire a été déposée sur SEDAR+.

Si vous êtes un actionnaire non inscrit, une demande peut être faite en vous rendant à l'adresse www.proxyvote.com et en saisissant le numéro de contrôle à 16 chiffres qui se trouve sur votre formulaire d'instructions de vote et en suivant les directives fournies. Ou bien, vous pouvez soumettre une demande en appelant Broadridge Investor Communications Corporation (« **Broadridge** ») au 1 877 907-7643, ou à l'extérieur du Canada et des États-Unis, au 303 562-9306 (français), ou au 303 562-9305 (anglais). Une demande doit être reçue au plus tard le 23 avril 2026 (c'est-à-dire au moins sept jours ouvrables avant la date et l'heure indiquées dans votre formulaire d'instructions de vote comme date limite de vote) si vous souhaitez recevoir la circulaire et (ou) le rapport annuel 2025 avant la date limite de vote et la date de l'assemblée.

Si vous êtes un actionnaire inscrit, vous pouvez demander des copies papier de la circulaire et (ou) du rapport annuel 2025 : i) avant la date limite de vote et la date de l'assemblée en appelant Computershare au 1-866-962-0498; ou ii) après la date de l'assemblée et dans l'année suivant la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR+ en appelant Computershare au 1-800-564-6253. Une demande doit être reçue au plus tard le 23 avril 2026 (c'est-à-dire au moins sept jours ouvrables avant la date et l'heure indiquées dans votre formulaire de procuration de vote comme date limite de vote) si vous souhaitez recevoir la circulaire et (ou) le rapport annuel 2025 avant la date limite de vote et la date de l'assemblée.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Actionnaires non inscrits

Les actionnaires non inscrits ont le droit de voter par l'intermédiaire de Broadridge ou de leur intermédiaire, selon le cas, ou au cours de l'assemblée par voie de scrutin en ligne sur la plateforme de la webdiffusion en direct. Les actionnaires non inscrits devraient exercer leur droit de vote en suivant les instructions de Broadridge ou de leur intermédiaire, selon le cas, indiquées sur leur formulaire d'instructions de vote. Les formulaires d'instructions de vote seront fournis par Broadridge ou votre intermédiaire. Les formulaires d'instructions de vote peuvent être retournés comme suit :

PAR INTERNET : www.proxyvote.com

PAR TÉLÉPHONE : 1 800 474-7501 (français) ou
1 800 474-7493 (anglais)

PAR LA POSTE : Data Processing Centre,
P.O. Box 3700, STN. INDUSTRIAL PARK,
Markham (Ontario) L3R 9Z9

Broadridge ou votre intermédiaire, selon le cas, doit recevoir vos instructions de vote au moins un jour ouvrable avant la date de dépôt des procurations indiquée sur votre formulaire d'instructions de vote. Si vous êtes un actionnaire non inscrit et que vous souhaitez assister et voter à l'assemblée (ou faire en sorte qu'une autre personne assiste et vote en votre nom), vous devez remplir le formulaire d'instructions de vote conformément aux instructions fournies. Ces instructions comprennent l'étape supplémentaire consistant à inscrire la personne que vous avez désignée pour assister à l'assemblée (vous-même ou la personne que vous avez désignée pour y assister en votre nom) auprès de notre agent des transferts, Computershare, après avoir remis le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote. Si vous n'inscrivez pas le fondé de pouvoir que vous avez désigné pour assister à l'assemblée auprès de Computershare, ce fondé de pouvoir ne recevra pas de numéro de contrôle pour participer à l'assemblée et il ne pourra y assister qu'à titre d'invité. Les invités pourront écouter l'assemblée, mais ne pourront ni poser de questions ni voter. Voir « Comment puis-je voter si je suis un actionnaire non inscrit? » dans la circulaire pour plus de détails.

Actionnaires inscrits

Les actionnaires inscrits ont le droit de voter par procuration ou lors de l'assemblée au moyen d'un scrutin en ligne sur la plateforme de webdiffusion en direct. Les actionnaires inscrits qui ne peuvent assister à l'assemblée devraient exercer leur droit de vote en signant et en retournant le formulaire de procuration ou en votant à l'avance par Internet, conformément aux directives qui y sont indiquées. Computershare doit recevoir les procurations remplies au plus tard à 10 h (heure de l'Est) le 4 mai 2026 ou, en cas d'ajournement ou de report de l'assemblée, 48 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant la date de la reprise de l'assemblée. Voir « Comment puis-je voter si je suis un actionnaire inscrit? » dans la circulaire pour plus de détails.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

C. Warren Beil
Secrétaire général

Le 24 mars 2026
Toronto (Ontario)